

La REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE DIONS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 septembre 2015

L'an deux mil quinze et le 29 septembre à 20h14, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc Gibert, Maire.

Etaient présents : GIBERT Marc, RAYMOND Nicole, BOUCOIRAN Jérôme, BOURDON Bernard, FRICON Marceau, CHABERT Patrick, AUBONNET Julien, VINCENT André, VERDALLE Jean, MICUCCI Mickael, DINIAKOS-ROUVIER Bernadette, VEDRINE Joffrey.

Absents et excusés : FOURNIOL Madeleine, ROUQUETTE Sébastien

A donné pouvoir : ROUQUETTE Sébastien à VERDALLE Jean

Secrétaire de séance : MICUCCI Mickael

Début de séance : 20h14

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 04 septembre 2015
➤ UNANIMITE

Aménagement de la Braune : une réunion avec le SMAGE est prévue mercredi 30 septembre 2015 à 9h30 en mairie, pour préparer les démarches à engager (données le base, financements, consultations). Une délibération a déjà été prise quant à la solution technique lors des demandes de subventions pour la remise en état de la Braune et l'accès au stade.

DELIBERATION :

I - Définition des critères servant de base à la notation des agents municipaux ou à l'attribution de prime à l'indemnité

Jérôme BOUCOIRAN propose une grille d'évaluation.

Jean VERDALLE souligne qu'elle correspond aux textes officiels, qu'elle sera remplie en 2 étapes :

- 1) Entretien individuel
- 2) Notation

Les notations seront consultables par les agents, le maire, les adjoints et la secrétaire de mairie. Il faut protéger ces données.

Les critères retenus : interactions professionnelles, compétences dans le poste, relations

publiques, progression personnelle, adaptation aux changements, évolution envisagée, créativité, ponctualité, assiduité.

Bernard BOURDON s'étonne que la Commission Personnel n'ait pas été réunie, Jérôme BOUCOIRAN invoque un manque de temps.

POUR ➤ 12 ABSTENTION ➤ 1

II – Réorganisation de la commission d'Appel d'Offres

- 3 Titulaires
- 3 suppléants

Il y a déjà 3 élus. Ils seront titulaires.

Sébastien ROUQUETTE, Jérôme BOUCOIRAN et Joffrey VEDRINES seront suppléants.

André VINCENT demande de réunir une commission pour connaître les dossiers voiries.

Julien AUBONNET confirme qu'il est souhaitable que les membres prennent connaissance du dossier de consultation en cours (déjà présenté en commission génie urbain) : ce dossier est disponible en Mairie et accessible sur la plateforme de dématérialisation des appels d'offres jusqu'au 09 octobre 2015 12h00.

Après l'ouverture des plis, qui ne demande pas particulièrement de préparation, l'analyse des propositions durera environ 1 mois. Le rapport d'analyse a vocation à être conclusif. Un préavis de 5 jours est prévu pour que les membres de la CAO puissent prendre connaissance des documents.

➤ UNANIMITE

III – Modification de la composition de la commission des finances

Le maire lit le courrier de Jean VERDALLE informant qu'il ne participerait plus aux réunions de la commission des finances et que sa position est indépendante de son travail ?

André VINCENT demande à rentrer dans la commission se plaignant de ne pas avoir été informé des réunions de la commission des finances et ainsi y participer.

Julien AUBONNET est favorable à ce que les commissions soient ouvertes à tous. La priorité est que celles-ci puissent travailler.

Mickaël MICUCCI ajoute que le travail de la commission des finances n'est qu'une analyse de chiffres.

Jean VERDALLE redit qu'il fait un travail technique mais garde sa liberté de jugement.

Après un échange sur une éventuelle corrélation entre l'entrée d'André VINCENT dans cette commission et le retrait de Jean VERDALLE de cette même commission, André VINCENT retire sa demande.

IV – Dossier Ad'ap : autorisation à présenter la demande de validation de l'agenda

Le dossier Agenda d'accessibilité programmée est prêt à être déposé en préfecture.

Pour les travaux, Julien AUBONNET demande si on est lié par la somme inscrite dans les documents préparés par le bureau d'études : celle-ci sera-t-elle retenue pour les demandes de financement, ou les demandes de financement peuvent-elles se baser sur des devis ultérieurs ?

La question sera posée au bureau d'études qui a monté le dossier.

On peut y rajouter la passerelle sur La Braune.

➤ UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

Explication sur la décision modificative du budget, retirée.

Jean VERDALLE : on a ouvert des crédits au budget que l'on n'a pas dépensé. On va avoir un excédent qui abaissera le montant du prêt.

1) Information sur la réorganisation du SDIS

A partir du 1^{er} octobre, le 1^{er} appel aux pompiers arrivera à Saint Génies de Malgoires. Le délai d'intervention est de 20 minutes. Le secteur comprend 5 communes de plus. Le centre de St Génies détient les plans du village.

Concernant le plan du village Bernadette DINIAKOS fait remarquer que la rue du Château d'eau n'est pas indiquée à partir de la rue des Espélucas.

2) Ouverture d'une enquête publique sur un mois à partir du 06 octobre 2015, suite à un arrêté préfectoral du 17 septembre 2015, concernant l'expropriation des biens exposés à un risque majeur d'inondation à DIONS.

Le Conseil Municipal donnera un avis dans les 2 mois.

3) Mise en place du quotient familial pour le paiement de la garderie et de la cantine :

Suite à la décision du Conseil Municipal de créer un tarif progressif sur trois tranches, une information individuelle sera adressée aux parents, et rappelée dans le bulletin municipal.

4) Information sur la Taxe d'Enlèvements des ordures ménagères :

Le taux sera de 17,38% en 2016, en baisse 1.18%.

L'objectif est d'harmoniser le taux sur toutes les communes de l'Agglo, sauf Nîmes, à la baisse pour DIONS, en 2018.

5) Courrier d'un parent d'élève qui sollicite une autorisation pour organiser un marché de Noël le 15 novembre 2015 sur les Aires de Braune, au profit de l'école. Jean VERDALLE précise que, n'ayant pas de caisse des écoles, il faudra s'appuyer sur le Comité des Fêtes.

Fin de séance : 23h20

Le Maire
Marc GIBERT

Le secrétaire de séance
Mickaël MICUCCI